



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### **ARTICLE 1 : CHAMP D'APPLICATION**

Les présentes Conditions Générales s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat des services définis, dans le contrat d'adhésion figurant en **Annexe 1** et sur son site Internet (ci-après les « **Services** ») proposés par la société BY BRIDGET, société à responsabilité limitée au capital de 6 000 €, dont le siège social est à LYON (69002), 2 Place de la Bourse, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 814 490 363 (ci-après le « **Prestataire** » ou « **CHAIR FOLLIES** ») **aux clients non professionnels** (ci-après le(s) « **Client(s)** »).

Les caractéristiques principales des Services sont présentées par le Prestataire et décrites en **Annexe 1**, sur le site internet [www.chairfollies.com](http://www.chairfollies.com) (ci-après le « **Site** ») et sur le site [www.mindbody.com](http://www.mindbody.com) (ci-après la « **Plateforme** ») (ci-après ensemble « **Internet** »).

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute souscription d'un Service par la signature du Contrat d'Adhésion défini ci-après ou l'acceptation du devis pour les prestations spécifiques.

Le choix et l'achat d'un Service sont de la seule responsabilité du Client.

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Ces Conditions Générales sont accessibles à tout moment sur Internet et sont systématiquement communiquées à tout Client préalablement à la conclusion du contrat de fourniture des Services (ci-après le « **Contrat d'Adhésion** ») ou l'acceptation du devis pour les prestations spécifiques (ci-après les « **Evènements** ») et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales et les avoir acceptées avant la conclusion du Contrat d'Adhésion et/ou les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de souscription en ligne ainsi que des conditions générales d'utilisation du Site. Sauf preuve contraire, les données enregistrées par CHAIR FOLLIES constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées par CHAIR FOLLIES et le Client via Internet.

Ces Conditions Générales pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur au jour de la conclusion du Contrat d'Adhésion ou de l'acceptation du devis pour les Contrats de Prestation.

Les coordonnées du Prestataire sont les suivantes :

**Adresse : LYON (69002), 2 PLACE DE LA BOURSE**

**Tél: +33 (0)6.64.08.43.36**

**E-mail: [contact@chairfollies.fr](mailto:contact@chairfollies.fr)**

(ci-après les « **Conditions Générales** »)

Les Conditions Générales s'appliquent à toute relation entre le Prestataire et le Client sans qu'il soit nécessaire de les accepter à chaque fois.



2 Place de la Bourse 69002 LYON - Tel : 06.64.08.43.36 - Mail : [contact@chairfollies.fr](mailto:contact@chairfollies.fr)

EURL au capital de 6000 euros - SIRET : 814 490 363 00011 - NAF : 9329Z

Les modifications de ces Conditions Générales de Vente sont opposables aux utilisateurs d'Internet à compter de leur mise en ligne et ne peuvent s'appliquer aux transactions conclues antérieurement.

**La signature d'un Contrat d'Adhésion, ou l'acceptation du devis pour les Contrats de Prestation, par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales.**

## **ARTICLE 2 : INTERPRETATION**

Toute référence à un article (ci-après « **Article** ») ou à une annexe (ci-après « **Annexe** ») constitue, sauf stipulation expresse contraire, une référence à un Article ou à une Annexe des Conditions Générales.

Les intitulés des articles et paragraphes des Conditions Générales ne figurent que pour plus de commodité et n'affectent en aucune manière le sens des stipulations auxquelles ils font référence.

## **ARTICLE 3 : SOUSCRIPTION**

### **3.1 Souscription des Services ne donnant pas lieu à l'établissement d'un devis préalable**

Le Client sélectionne sur le Contrat d'Adhésion remis en mains propres ou sélectionne sur la Plateforme les Services qu'il désire souscrire, en cochant la ou les cases correspondantes.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la souscription et de signaler immédiatement toute erreur ainsi que toute difficulté de santé ou état de grossesse.

La vente de Services ne sera considérée comme définitive :

- qu'après la signature par le Client du Contrat d'Adhésion pour une souscription chez le Prestataire, ou après l'envoi de la confirmation de l'acceptation de la souscription par le Prestataire par courrier électronique pour une souscription en ligne,
- et après encaissement par le Prestataire du prix dans les conditions définies ci-après.

### **3.2 Souscription d'Evènements**

Pour les Evènements, la vente de Services ne sera considérée comme définitive qu'après :

1. Etablissement et communication au Client d'un devis par le Prestataire.  
  
Les devis établis par le Prestataire sont valables pendant une durée de sept (7) jours ouvrés,
2. Validation du devis et des autres modalités éventuelles de fourniture des Services par le Client par courrier électronique.
3. Envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par courrier électronique.
4. Envoi par le Client du contrat relatif aux Evènements paraphé et signé accompagné du règlement de l'acompte par voie postale.

La commande sur devis n'est considérée comme définitive par le Prestataire qu'après le versement d'un acompte de 30% du montant total de la commande TTC.

**En cas d'annulation de la commande par le Client après son acceptation par le Prestataire, pour quelque raison que ce soit hormis l'exercice du droit de rétractation ou la force majeure, l'acompte versé à la commande, tel que défini à ci-dessus sera de plein droit acquis au Prestataire et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.**

## **ARTICLE 4 : TARIFS**

### **4.1 Tarifs des Services ne donnant pas lieu à l'établissement d'un devis préalable**

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux prix en vigueur

- soit sur Internet, lors de l'enregistrement de la commande par le Prestataire,
- soit sur le tarif du Prestataire ou selon le devis établi par celui-ci, lors de la signature du Contrat d'Adhésion par le Prestataire ou l'acceptation de la commande par le Client, selon le cas.



2 Place de la Bourse 69002 LYON - Tel : 06.64.08.43.36 - Mail : contact@chairfollies.fr

EURL au capital de 6000 euros - SIRET : 814 490 363 00011 - NAF : 9329Z

Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC.

Ces prix sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur le tarif du Prestataire et/ou sur Internet, celui-ci se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

Ils ne comprennent pas les droits d'inscription, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le tarif du Prestataire et sur Internet, calculés préalablement à la souscription des Services. Les droits d'inscription sont appliqués une fois par Client et par saison.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces droits.

Un historique des achats est accessible dans l'espace personnel du Client sur la Plateforme. Une facture est établie par le Prestataire à première demande du Client.

#### **4.2 Tarifs des Evènements**

Pour les Evènements, les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur au jour de la confirmation de l'acceptation de la commande par celui-ci, tels que communiqués au Client préalablement à la passation de sa commande.

Le prix est calculé comme suit sur la base du tarif du Prestataire en fonction de l'activité choisie, du professeur intervenant, du nombre de participants, de la durée du Service, de la technicité de la prestation et du lieu d'intervention.

Le prix indiqué dans la confirmation de la commande par le Prestataire est le prix définitif. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC.

Le prix est majoré des frais suivants :

- Frais de déplacement
- Le cas échéant, sur demande du Client : location et/ou installation de matériel, costumes et/ou accessoires spécifiques, ...

Une facture est établie par le Prestataire et remise au Client lors de la fourniture des Services commandés.

#### **ARTICLE 5 : CONDITIONS DE PAIEMENT**

##### **5.1 Paiement en une (1) fois**

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la signature du Contrat d'Adhésion par le Client, ou au jour de la passation de la commande par le Client sur internet, selon les modalités précisées à l'article « Souscription » ci-dessus, par voie de paiement sécurisé :

- Chèque bancaire (avec copie d'une pièce d'identité en cours de validité), à partir de 20 € TTC.
- Carte bancaire, à partir de 20 € TTC.
- Espèces, jusqu'à 1.000 € TTC.

En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco.

La mise à l'encaissement du chèque est réalisée à réception.

Le Prestataire ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des Services souscrits par le Client si le prix ne lui a pas été préalablement réglé en totalité dans les conditions et ci-dessus indiquées.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.

##### **5.2 Paiement en trois (3) fois**



2 Place de la Bourse 69002 LYON - Tel : 06.64.08.43.36 - Mail : contact@chairfollies .fr

EURL au capital de 6000 euros - SIRET : 814 490 363 00011 - NAF : 9329Z

Le prix des abonnements trimestriels et des cours à la carte d'une durée de trois (3) mois) et d'une durée de six (6) mois peut être réglé à compter de la date de souscription en trois (3) versements mensuels consécutifs d'égal montant par carte bancaire dans les conditions suivantes :

- premier versement d'un tiers le jour de la signature du Contrat d'Adhésion ou de l'envoi de la confirmation de l'acceptation de la souscription par le Prestataire par courrier électronique pour une souscription en ligne le cas échéant,
- un second versement d'un tiers 30 jours après, et
- le solde au plus tard dans un délai de 60 jours à compter de la signature du Contrat d'Adhésion ou de l'envoi de la confirmation de l'acceptation de la souscription par le Prestataire par courrier électronique pour une souscription en ligne, le cas échéant.

## **5.2 Paiement en six (6) fois**

Le prix des abonnements annuels et des cours à la carte d'une durée de dix (10) mois peut être réglé à compter de la date de souscription en six (6) versements mensuels consécutifs d'égal montant par carte bancaire dans les conditions suivantes :

- premier versement d'un sixième le jour de la signature du Contrat d'Adhésion ou de l'envoi de la confirmation de l'acceptation de la souscription par le Prestataire par courrier électronique pour une souscription en ligne le cas échéant,
- un second versement d'un sixième 30 jours après, un versement d'un sixième 60 jours après, un versement d'un sixième 90 jours après, un versement d'un sixième 120 jours après et
- le solde au plus tard dans un délai de 150 jours à compter de la signature du Contrat d'Adhésion ou de l'envoi de la confirmation de l'acceptation de la souscription par le Prestataire par courrier électronique pour une souscription en ligne, le cas échéant.

**En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé**, et après la date de paiement figurant sur le Contrat d'Adhésion, **des pénalités de retard** calculées au taux annuel de l'intérêt légal s'appliquant aux consommateurs (0,93% pour 2015) du montant TTC total des sommes impayées, seront acquises automatiquement et de plein droit au Prestataire, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations.

Aucun frais supplémentaire, supérieur aux coûts supportés par le Prestataire pour l'utilisation d'un moyen de paiement ne pourra être facturé au Client.

---

Pour des Services donnant lieu à l'établissement d'un devis préalable, un acompte correspondant à 30% du prix total TTC des Services commandés est exigé lors de la passation de la commande par le Client.

Le solde du prix est payable au comptant, au jour de la fourniture desdits Services, dans les conditions définies à l'article «Fourniture des Services» ci-après.

Les modes de paiement sécurisés sont ceux définis à l'article 5.1 ci-dessus, étant précisé qu'en cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco.

La mise à l'encaissement du chèque est réalisée à réception.

Cet acompte ne pourra en aucun cas être qualifié d'arrhes.



2 Place de la Bourse 69002 LYON - Tel : 06.64.08.43.36 - Mail :contact@chairfollies .fr

EURL au capital de 6000 euros - SIRET : 814 490 363 00011 - NAF : 9329Z

Le Prestataire ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des Services commandés par le Client si le prix ne lui a pas été préalablement réglé en totalité dans les conditions et ci-dessus indiquées.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.

#### **ARTICLE 6 : FOURNITURES DE SERVICES**

Les Services souscrits par le Client seront fournis dans les délais indiqués aux termes du Contrat d'Adhésion, dans les conditions prévues aux présentes Conditions Générales, à l'adresse du Prestataire mentionnée dans l'article 1 «Champ d'application».

L'accès du Client peut être soumis au contrôle d'accès (biométrie, badge, code sur pavé numérique). En cas de remise d'une carte de membre, celle-ci est nominative et personnelle et lui donne accès à l'école CHAIR FOLLIES dans les conditions souscrites au Contrat d'Adhésion. Dans cette hypothèse, des droits d'inscription supplémentaires de 10 € TTC seront appliqués. En cas de perte ou de vol, le remplacement de la carte sera facturé 10€ TTC au Client.

Le Prestataire s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les Services souscrits par le Client dans les délais et la fréquence précisés au Contrat d'Adhésion. Toutefois, ces délais sont communiqués à titre indicatif.

Le Prestataire se réserve la possibilité d'annuler les cours :

- Dont le nombre de réservations serait inférieur à trois (3).
- En cas de maladie du professeur.
- En cas de force majeure.

Dans cette hypothèse les cours à la carte seront recredités et les cours avec abonnements seront rattrapés ultérieurement.

Si les Services commandés n'ont pas été fournis dans un délai d'un (1) mois après la date convenue, ou pendant un délai d'un (1) mois pour les abonnements, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, la vente pourra être résolue à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L 138-2 et L 138-3 du Code de la consommation.

**Il est précisé que l'accessibilité aux Services en réservant suffisamment à l'avance sur la Plateforme est sous la seule responsabilité du Client. Le Prestataire ne pourra être tenu responsable et il n'y aura aucun remboursement, report ou résiliation envisageable si le Client ne peut accéder aux Services pour cette raison.**

Les sommes versées par le Client, pour la quote-part correspondant aux Services non exécutés, lui seront alors restituées au plus tard dans les quinze (15) jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

La fourniture des Services pourra avoir lieu en tout autre lieu désigné par le Client, sous réserve d'un préavis de quinze (15) jours si le lieu est dans la ville de LYON, un (1) mois si le lieu est à l'extérieur de LYON mais dans l'agglomération Lyonnaise, aux frais exclusifs de ce dernier. Aucun préavis n'est applicable si le lieu se situe dans le 2<sup>ème</sup> arrondissement de LYON.

De même, en cas de demande particulière du Client concernant les conditions de fourniture des Services, dûment acceptées par écrit par le Prestataire, les coûts y liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire ultérieure.

A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client lors de la fourniture des Services, ceux-ci seront réputés conformes à la commande, en quantité et qualité.

Le Client disposera d'un délai de deux (2) jours à compter de la fourniture des Services pour émettre, par écrit, de telles réserves ou réclamations, avec tous les justificatifs y afférents, auprès du Prestataire.



2 Place de la Bourse 69002 LYON - Tel : 06.64.08.43.36 - Mail :contact@chairfollies .fr

EURL au capital de 6000 euros - SIRET : 814 490 363 00011 - NAF : 9329Z

Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non respect des formalités et délais par le Client.

Le Prestataire remboursera le Client ou rectifiera (dans la mesure du possible) dans les plus brefs délais et à ses frais, les Services dont le défaut de conformité aura été dûment prouvé par le Client.

#### **ARTICLE 7 : DROIT DE RETRACTATION CONCERNANT LES SOUSCRIPTIONS SUR INTERNET**

Le Client dispose, conformément à la loi d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat pour tous Services commandés sur la Plateforme pour exercer son droit de rétractation auprès du Prestataire et annuler sa commande, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin d'échange ou de remboursement, sauf si l'exécution des prestations a commencé, avec l'accord du Client, avant la fin du délai de rétractation. Le droit de rétractation peut être exercé en ligne, à l'aide du formulaire de rétractation ci-joint et également disponible sur Internet, auquel cas un accusé de réception sur un support durable sera immédiatement communiqué au Client par le Prestataire, ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté de se rétracter et notamment par courrier postal adressé à BY BRIDGET, à l'adresse mentionnée dans l'article 1 «Champ d'application», ou un mail à .....@chairfollies.com mentionnant la commande concernée par cette rétractation. En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix des Services commandés sont remboursés. Le remboursement des sommes effectivement réglées par le Client sera effectué dans un délai de 14 jours à compter de la réception, par le Prestataire, de la notification de la rétractation du Client.

#### **ARTICLE 8 : DUREE**

Le Contrat d'Adhésion est conclu pour une durée maximale prenant fin au terme de la saison annuelle dont la date figure sur le tarif du Prestataire et Internet (ci-après la « **Date de Fermeture Annuelle** »).

Les options d'abonnement et le prix sont indiqués dans l'**Annexe 1**, et sur Internet.

- ✓ Si le Client choisi l'option d'un abonnement annuel, le Client est engagé pour une durée comprise entre la date de signature du Contrat d'Adhésion et la Date de Fermeture Annuelle.
- ✓ Si le Client choisi l'option d'un abonnement trimestriel, le Client est engagé pour la durée du trimestre qui suit la date de signature du Contrat d'Adhésion, selon les dates indiqués sur le Tarif du Prestataire.

Le Contrat d'Adhésion n'est pas renouvelable par tacite reconduction

- ✓ Si le Client choisi l'abonnement annuel, trimestriel, ou l'option d'une carte de cours, celui-ci pourra accéder aux activités choisies durant toutes les plages horaires correspondantes indiquées sur le planning fourni lors de la signature du Contrat d'Adhésion et dans la limite indiquée aux termes de celui-ci, sous réserve d'avoir réservé dans les conditions visées ci-après et ce, jusqu'à la Date de Fermeture Annuelle.
- ✓ Si le Client choisi l'option d'un stage, d'un cours particulier ou d'une formation, celui-ci pourra accéder aux activités choisies à la date et l'heure indiquées par le Prestataire lors de la signature du Contrat d'Adhésion. Pour les stages et formations, un minimum de participants inscrits est requis pour confirmer la ou les date(s) et les horaires au Client.

#### **ARTICLE 9 : RESILIATION ANTICIPEE**

Le Client ayant souscrit un abonnement annuel ou trimestriel renouvelé et/ou ses ayants droits ou héritiers peut demander à tout moment au cours de son Contrat d'Adhésion une résiliation ferme et définitive et être remboursé pour la quote-part correspondant aux « **Services non réalisés à compter de la date d'effet de la résiliation** » définie ci-après en cas :

- ✓ d'inaptitude totale à la pratique du sport pour une durée supérieure à trois (3) mois ;
- ✓ d'hospitalisation supérieure à trois (3) mois ;
- ✓ de déménagement dans un autre département que le Prestataire.
- ✓ de changement d'horaire du ou des cours suivis par le Client ne lui permettant plus de venir.



2 Place de la Bourse 69002 LYON - Tel : 06.64.08.43.36 - Mail :contact@chairfollies .fr

EURL au capital de 6000 euros - SIRET : 814 490 363 00011 - NAF : 9329Z

✓ de décès du Client.

**Aucun remboursement des « Services non réalisés avant la date d'effet de la résiliation » et du mois en cours ne sera effectué.**

Les pièces justificatives (certificat médical, bail, ...) devront être adressées par lettre recommandée avec accusé de réception.

**La résiliation prendra effet le 1er jour du mois qui suit la réception complète des pièces justificatives et la vérification de ces dernières par le Prestataire.**

En cas de déménagement, la résiliation prendra effet le 1er jour du mois qui suit la date de changement de domicile.

#### **ARTICLE 10 : RESERVATION**

Toute réservation doit être effectuée sur la Plateforme de réservation sur internet accessible à l'adresse suivante : <https://clients.mindbodyonline.com/classic/admhome?studioid=291467>.

Le Client doit préalablement à sa réservation créer un compte privé et personnel sur la Plateforme en renseignant les données demandées. Un seul compte par Client doit être créé.

Les réservations peuvent être effectuées jusqu'à 24 heures avant le début du Cours ou 48 heures avant le début du stage ou du workshop, **sous réserve des places disponibles.**

Le Client doit respecter les conditions définies dans le règlement intérieur pour effectuer une réservation.

**L'accès aux cours proposés est possible sous réserve d'avoir réservé dans les délais indiqués et dans la limite des places disponibles.**

Toute annulation doit être effectuée sur la Plateforme et respecter un délai de préavis :

- de 24 heures pour les cours réguliers,
- de 72 heures pour les stages,
- de sept (7) jours pour les événements ponctuels.

Le délai de préavis se décompte à partir de l'heure de début du cours ou du stage.

Dans le cas contraire, le cours ou le stage sera décompté de la formule et les sommes correspondantes resteront définitivement acquises au Prestataire.

Par ailleurs et par correction, le Client s'engage également à prévenir l'école ChairFollies par téléphone ou mail de toute annulation.

En cas de versement d'un acompte, celui-ci restera définitivement acquis au Prestataire en cas d'annulation qu'elle ait été effectuée dans les délais mentionnés ci-dessus ou non.

**Une absence à un ou plusieurs cours ne donne lieu à aucun « rattrapage de cours ».**

#### **ARTICLE 11 : OBLIGATIONS DU CLIENT**

Le Client déclare et garantit au Prestataire avoir obtenu un certificat médical attestant de l'aptitude du Client à la pratique du sport et des activités choisies et être titulaire d'une assurance responsabilité civile en cours de validité. Le Client s'oblige à respecter ces conditions pendant toute la durée du Contrat d'Adhésion.

Le Client s'engage à respecter les consignes de sécurité et d'hygiène qui figurent dans le règlement intérieur, qui sont affichées dans les locaux et/ou qui sont communiquées par les professeurs, disponible également sur le Site.



2 Place de la Bourse 69002 LYON - Tel : 06.64.08.43.36 - Mail : [contact@chairfollies.fr](mailto:contact@chairfollies.fr)

EURL au capital de 6000 euros - SIRET : 814 490 363 00011 - NAF : 9329Z

Sous peine de suspension ou d'interdiction de l'accès à l'école par lettre recommandée avec accusé de réception, et sans sommation préalable du Prestataire, le Client s'interdit de :

- ✓ prêter ou céder à quiconque la carte du Prestataire, ou son accès à l'école d'une manière générale, qui lui est strictement nominative et personnelle ;
- ✓ de dégrader volontairement les appareils et installations mis à disposition ;
- ✓ de ne pas respecter les dispositions du règlement intérieur, les instructions et/ou les consignes d'hygiène et de sécurité des professeurs ou responsables de l'Ecole ChairFollies ;
- ✓ d'avoir une attitude agressive envers les professeurs et/ou les autres clients : insultes, paroles déplacées, gestes ou coups volontaires, vol constaté par autrui dans les vestiaires ou dégradations volontaires des installations.

Des casiers sont à disposition dans les vestiaires ; le Client doit se munir d'un cadenas afin de garder fermé le casier contenant ses objets personnels qui restent sous son entière responsabilité. La responsabilité de CHAIR FOLLIES ne saurait être engagée en cas de perte, de détérioration ou de vol.

#### **ARTICLE 12 : INFORMATIQUE ET LIBERTES**

Conformément aux dispositions de la loi N°78-17 dite « Informatique et Liberté » du 06 janvier 1978, le Client peut demander au Prestataire de lui communiquer les informations le concernant et les faire rectifier le cas échéant. Le Client ne recevra pas de sollicitations commerciales du Prestataire à moins d'en faire la demande. Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du Site a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL. Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant, en effectuant sa demande écrite et signée au Prestataire. Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies sur le Site.

#### **ARTICLE 13 : PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Le contenu du Site est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle. Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

Le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les chorégraphies, figures, enchaînements réalisés, méthodes d'apprentissage, ..., (ci-après les « Créations ») en vue de la fourniture des Services au Client et ce, même si les Créations ont été conçues à la demande du Client.

Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation des Créations sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Le Client s'interdit de photographier et/ou de filmer les Créations et/ou le contenu des Services et/ou les professeurs de CHAIR FOLLIES sans l'autorisation préalable et écrite du Prestataire.

**Même en cas d'autorisation, l'utilisation doit rester strictement personnelle et toute diffusion au public sur internet, de photographies ou vidéos est strictement interdite et ce, en particuliers sur les réseaux sociaux.**

Tout usage ou reproduction en méconnaissance de cette clause (représentation publique, reproduction dans le cadre d'une dispense de cours, utilisation concurrentielle, ...) sera passible de poursuites judiciaires.

#### **ARTICLE 14 : VENTE D'ACCESSOIRES**

Le Client peut acquérir auprès du Prestataire différents accessoires destinés à la pratique des activités choisies. Le prix des produits achetés est payable comptant au jour de la commande. Les conditions générales de vente applicables concernant la vente de tels produits par le Prestataire au profit du Client sont celles du fournisseur du produit, qui seront mises à disposition du Client préalablement à sa commande à l'accueil des locaux du Prestataire.



2 Place de la Bourse 69002 LYON - Tel : 06.64.08.43.36 - Mail : contact@chairfollies.fr

EURL au capital de 6000 euros - SIRET : 814 490 363 00011 - NAF : 9329Z



#### **ARTICLE 15 : DROIT APPLICABLE**

Les présentes Conditions Générales et les opérations qui en découlent entre le Prestataire et le Client sont régies par et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales sont rédigées en langue française.

Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

#### **ARTICLE 16 : LITIGES**

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes Conditions Générales pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre le Prestataire et le Client, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (article L 534-7 du Code de la consommation) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

#### **ARTICLE 17 : INFORMATION PRECONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT**

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la souscription ou à la passation de sa commande de Services, d'une manière claire et compréhensible, des présentes Conditions Générales et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L 111-7 et L 121-17 du Code de la consommation, et en particulier :

- les caractéristiques essentielles des Services ;
- le prix des Services et des frais annexes ;
- la date, la fréquence et/ou le délai auquel le Prestataire s'engage à exécuter le Service ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives au droit de rétractation (existence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit et formulaire type de rétractation), aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes ;
- les moyens de paiement acceptés.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de souscrire ou de commander un Service auprès du Prestataire emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.

#### **ARTICLE 18 : CONFIDENTIALITE**

Le Prestataire s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations qui lui auront été transmises par le Client et notamment celles relevant de sa vie privée et de sa santé.



2 Place de la Bourse 69002 LYON - Tel : 06.64.08.43.36 - Mail :contact@chairfollies .fr

EURL au capital de 6000 euros - SIRET : 814 490 363 00011 - NAF : 9329Z

Conformément à la loi informatique et libertés en date du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant. Ce droit peut être exercé au siège social du Prestataire sur demande écrite et dans les conditions et selon les modalités définies sur le Site.

**ARTICLE 19 : TOLÉRANCE**

Aucun fait de tolérance par l'une ou l'autre des parties, même répété de l'infraction par l'autre Partie de l'une quelconque des stipulations des Conditions Générales ne saurait constituer une renonciation par ladite partie lésée à l'une quelconque des stipulations présentes.



2 Place de la Bourse 69002 LYON - Tel : 06.64.08.43.36 - Mail : [contact@chairfollies.fr](mailto:contact@chairfollies.fr)

EURL au capital de 6000 euros - SIRET : 814 490 363 00011 - NAF : 9329Z

**Signature :**

Fait à .....

En deux (2) exemplaires originaux, le .....

Le Client

*Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé »*

**Le Client reconnaît avoir pris connaissance des Conditions générales et déclare en accepter expressément les termes et conditions et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire.**

.....  
.....  
.....  
.....



2 Place de la Bourse 69002 LYON - Tel : 06.64.08.43.36 - Mail :contact@chairfollies .fr

EURL au capital de 6000 euros - SIRET : 814 490 363 00011 - NAF : 9329Z

ANNEXE  
- FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Le présent formulaire doit être complété et renvoyé uniquement si le Client souhaite se rétracter de la commande passée sur [www.bridget-gerland.com](http://www.bridget-gerland.com) sauf exclusions ou limites à l'exercice du droit de rétractation suivant les Conditions Générales de Vente applicables.

A l'attention de "CHAIR FOLLIES – 2 place de la Bourse, 69002 LYON"

Je notifie par la présente la rétractation du contrat portant sur la commande des prestations de service ci-dessous :

- Commande du .....
- Numéro de la commande : .....
- Nom du Client : .....
- Adresse du Client : .....

Signature du Client (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :



2 Place de la Bourse 69002 LYON - Tel : 06.64.08.43.36 - Mail : [contact@chairfollies.fr](mailto:contact@chairfollies.fr)

EURL au capital de 6000 euros - SIRET : 814 490 363 00011 - NAF : 9329Z